Initiation : éducation et dressage du chien de troupeau (Sud Aveyron)

Objectifs
Être capable de s’approprier et mettre en œuvre une méthode de dressage pour avoir un chien opérationnel sur son exploitation

Pré-requis
Avoir un chien de conduite

Contenu
L'Addear 12 propose un cycle avec des journées de formation tous les mois à partir de janvier au dressage de chiens de conduite de troupeaux à destination d'éleveurs ovins et bovins.

Le contenu :
 Le fonctionnement du chien de troupeau,
 Le logement, la nourriture, le soin et l’importance de la relation maitre-chien,
 Les ordres de base et les méthodes d’apprentissage ;
 La motivation du chien et les conditions de travail favorables à l’apprentissage ;
 Le dressage en parc circulaire et en semi-liberté ;
 L’encerclement, le contournement et les ordres de direction

Journée 1
Etre capable de préparer l'arrivée de son chien de conduite (logement, nourriture, etc.)
Comprendre le fonctionnement du chien de troupeau
Commencer les exercices d'apprentissage du bon positionnement éleveur/troupeau/chien

Journée 2
Apprendre les ordres de base et les méthodes d’apprentissage
Comprendre la motivation du chien et les conditions de travail favorables à l’apprentissage
Pratiquer

Journée 3
Pratiquer les ordres de direction
Consolider les couples maîtres-chiens opérationnels avec un objectif d'éducation (positionnement du chien par rapport au maître) et de dressage (positionnement par rapport au troupeau et conduite au travail).

Journée 4
Apport théorique sur l’encerclement, le contournement et les ordres de direction
Mise en pratique au troupeau avec un regard attentif sur la consolidation de la relation maître-chien : le chien doit être attentif au maître pour être réactif aux ordres de base
Mise en pratique des déplacements autour et dans le du cercle : les directions (gauche et droite)
Bilan et évaluation des acquis de la formation : identification des points forts du couple maître-chien et mise en évidence des points à améliorer

Modalité d'enseignement
présentiel

Infos complémentaires

Durée de la formation 3 jour(s)
Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs
Adhérent 504€
Non adhérent 504€
Non agricole 504€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Formation prise en charge par VIVEA, Pôle Emploi. Nous contacter pour d'autres prises en charge financières ou modalités de financement

Plus de renseignements
Elisa Michel, responsable de stage
elisa-michel@addear12.com
ADDEAR 12
La Maison des Paysans
7 Côte d’Olemps - 12510 Olemps
Tél. : 05-65-67-44-98 / 07-82-75-81-26
Mél. : addear12@orange.fr

Venir avec son chien et une laisse.

Formation portée par l'ADDEAR de l'Aveyron, N°OF : 73 12 00 41 012

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité de prendre en compte les éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d’étudier ensemble les possibilités d’adaptation.

Taux de satisfaction : %

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail ou par tél.Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

19 janv 2022 09:30 - 17:30 (7hrs)	Les Alvernhes 12480 Saint-Izaire	Yves Laclote, dresseur de chiens de troupeaux
23 févr 2022 09:30 - 17:30 (7hrs)	Les Alvernhes 12480 Saint-Izaire	Yves Laclote, dresseur de chiens de troupeaux
17 mars 2022 09:30 - 17:30 (7hrs)	Montalègre 12380 Saint-Sernin-sur-Rance	Yves Laclote, dresseur de chiens de troupeaux

Financeur(s)

Bulletin d'inscription

Nom et Prénom _

Adresse _

_ _

Tel _

Courriel _